

Agora

Bilan

Rapport d'activité avril 2019 - juin 2020 du Conseil de développement de la Métropole Européenne de Lille.

Novembre 2020

Édito

Une année marquée par le renouvellement du Conseil métropolitain

L'activité du Conseil de développement pour la période 2019/2020 devait être marquée par un événement important : le renouvellement du Conseil métropolitain au printemps 2020. Dans cette perspective, la question « comment les travaux du Conseil de développement peuvent-ils enrichir la réflexion des nouveaux conseillers métropolitains » nous a semblé indispensable. Ainsi, parallèlement aux contributions sollicitées par la MEL et nos auto-saisines, nous avons engagé deux démarches spécifiques.

Tout d'abord il nous est apparu utile d'analyser l'impact des contributions récentes du Conseil de développement sur les politiques et les actions métropolitaines. Il s'agissait d'identifier les pistes d'amélioration tant de ces contributions que des échanges avec les élus et les services. Les rencontres entre vice-présidents, services et membres du Conseil de développement au sein de la Commission des suites ont alimenté ce travail.

Ensuite, en s'appuyant sur l'ensemble des travaux conduits par le Conseil de développement ces dernières années, nous avons souhaité anticiper l'élaboration du programme du nouveau mandat en portant à la connaissance de l'ensemble des conseillers métropolitains nos attentes spécifiques. À l'aune de leur expérience d'usage, quelles



sont les priorités que les membres du Conseil de développement jugent les plus importantes, qui appellent une attention particulière, qui constituent pour eux des Incontournables pour un projet métropolitain.

Ce dernier travail était achevé fin février 2020, mais la crise sanitaire est venue pour le Conseil de développement, comme pour tous, bouleverser ces prévisions et n'a pas permis d'engager des débats autour de ces questions au cœur des préoccupations des métropolitains. In fine, il a été transmis à tous les conseillers métropolitains au moment du premier conseil fin juin.

Ces approches particulières ne doivent pas occulter les travaux plus traditionnels du Conseil de développement conduits sur cette même période : contributions sur le SDIT, le PLH, la transition énergétique, l'organisation d'un café métropolitain, ...

L'ensemble de l'activité du Conseil de développement est présenté succinctement ci-après et toutes ses contributions sont disponibles sur le site :

<http://www.conseildeveloppement-lillemetropole.fr/>

Gérard Flament
Président du Conseil de développement

Un travail de consolidation des réflexions de ces 3 dernières années et la volonté de participer à la co-construction d'un projet métropolitain

Des incontournables pour un projet métropolitain



INVENTONS UN AVENIR RESPONSABLE, ÉQUITABLE ET DÉSIRABLE POUR LA MEL DES INCONTOURNABLES POUR UN PROJET MÉTROPOLITAIN

CONTRIBUTION DE CONSEIL DE DÉVELOPPEMENT DE FÉVRIER 2020
ENRICHIE PAR LE RETOUR SUR DEUX MOIS DE CRISE SANITAIRE



FÉVRIER - JUIN 2020

Les membres du Conseil de développement ont jugé important, au début du mandat, de partager leur perception de la métropole et de ses priorités avec le nouvel exécutif de la MEL et l'ensemble des conseillers métropolitains. En s'appuyant sur les défis à relever sur le territoire métropolitain, cette contribution a mis d'abord en lumière la nécessité de l'élaboration d'un véritable projet métropolitain, d'une vision pour l'avenir, fédérant tous les acteurs économiques et institutionnels, les habitants.

Le Conseil de développement a mis en avant l'importance pour les citoyens de perspectives stratégiques, métropolitaines et partagées en matière de mobilité, de solidarité, de nature et de qualité des espaces publics, ainsi que le besoin de mobilisation et de collaboration entre tous les acteurs de l'avenir du territoire. Les préconisations sont décrites dans la contribution « **Des Incontournables pour un projet métropolitain** ».

Bilan de 3 ans de contribution et Commission des suites

L'année 2019 - 2020 a aussi été l'occasion de faire un retour sur les 12 contributions que le Conseil de développement a produit ces dernières années. Elles sont synthétisées dans le document « **2016 – 2017 – 2018 Trois années de contributions du Conseil de développement** ». Il a servi de référence pour la mise en place d'une Commission des suites pour apprécier la prise en compte des préconisations du Conseil de développement.

Dans ce cadre, des entretiens avec les vice-présidents et conseillers métropolitains délégués concernés par les différentes contributions se sont donc tenus mi 2019 début 2020. Ce fut l'occasion d'interroger les élus et les services sur leur perception du Conseil de développement et sur les pistes pour améliorer la relation et l'écoute entre la MEL et son Conseil de développement.



2016 – 2017 – 2018 TROIS ANNEES DE
CONTRIBUTIONS DU CONSEIL DE DEVELOPPEMENT

Mars 2019



2019 - 2020 : Une importante production tant sur le plan qualitatif que quantitatif

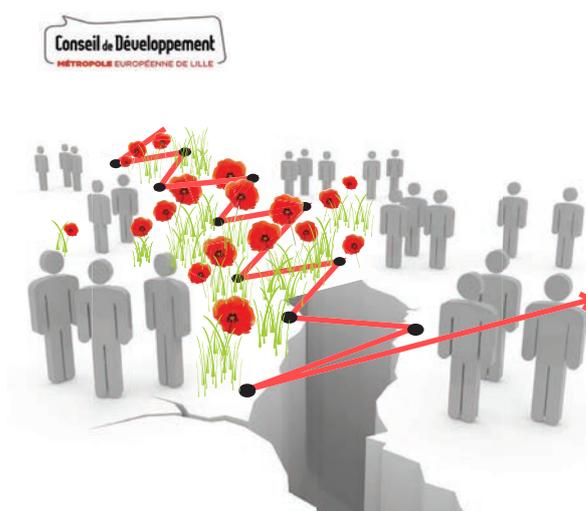
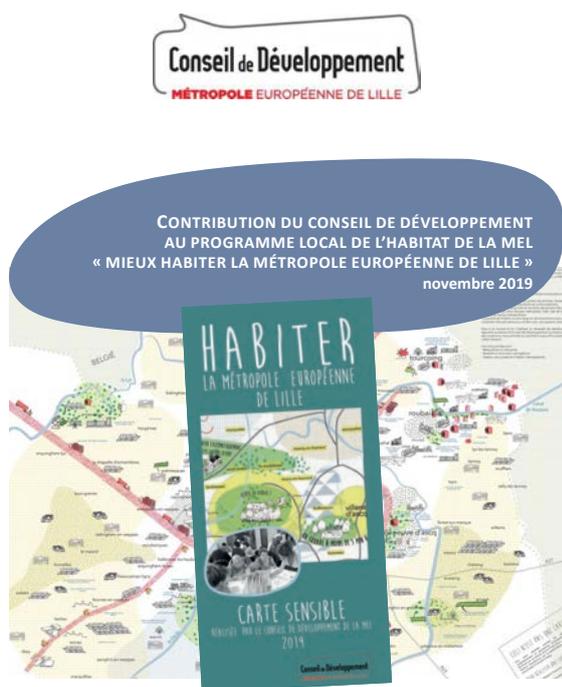
Une année riche en contributions et avis

• L'habitat au cœur des préoccupations

Les contributions « **Un plan métropolitain de transition énergétique pour tous, L'habitat privé en cœur de cible** » et « **Contribution au programme local de l'habitat de la MEL : Mieux habiter la Métropole Européenne de Lille** » ont été présentées au vice-président Bernard Haesebroeck lors de la plénière du 18 décembre 2019. La première contribution propose différents moyens pour atténuer la précarité énergétique, améliorer l'habitat et contribuer à la transition écologique.

Pour la seconde, le Conseil de développement a décidé d'innover en réalisant des cartes sensibles, outil original qui permet de traduire sous forme de carte les rapports émotionnels, sensoriels et représentationnels à l'espace.

Le groupe de travail a été parallèlement associé à la démarche PLH, notamment en participant au comité de pilotage.



UN PLAN MÉTROPOLITAIN DE TRANSITION ÉNERGÉTIQUE POUR TOUS
L'habitat privé en cœur de cible

«La Mel, en transition vers la résilience»
Plénière du 18 décembre 2019



• Les priorités en matière de mobilité et de transports



Le Conseil de développement a participé à l'élaboration du **Schéma directeur des infrastructures de transport (SDIT)** par une contribution spécifique présentée au comité de pilotage. Il a également participé aux Assises de la Mobilité du 14 novembre 2019. A cette occasion, le Conseil de développement a réaffirmé l'importance du ferroviaire, la nécessité de conforter métro et tramway et de développer l'intermodalité notamment vis à vis des modes actifs.

• Améliorer la coopération transfrontalière

Le Conseil de développement a participé avec l'ensemble des instances participatives de l'Eurométropole : Transform, le conseil de la Wallonie Picarde et le Forum de l'Eurométropole à l'élaboration du « **Schéma de Coopération Transfrontalière** ». On y trouve de nombreuses préconisations pour améliorer concrètement la vie des populations transfrontalières. Cette contribution a été adoptée en séance plénière du forum le 19 juin 2019.



• Les temps de la ville : une préoccupation constante



Dans le cadre d'une concertation initiée par le Bureau des temps, le Conseil de développement a participé aux réflexions menées dans le cadre de l'opération « **Et si on se mêlait de l'été** » et fait des propositions concrètes pour améliorer la vie des métropolitains durant une période spécifique : l'été lors de l'événement organisé au café St SO en décembre 2019, puis en accompagnant les travaux pour la création d'un mobilier temporaire pour l'été 2021.

Création d'un Réseau des Acteurs de la Participation (RAP) pour renforcer la démocratie participative à l'échelle du territoire métropolitain

À l'issue de l'atelier prospectif sur la « Démocratie participative à tous les étages », les membres du Conseil de développement ont souhaité favoriser l'émergence d'un réseau métropolitain regroupant les acteurs de la participation (membres d'instances, techniciens, élus...).

En coordination avec la Direction Relations avec les usagers, citoyenneté et jeunesse un évènement a été créé, permettant à tous les acteurs de se rencontrer et ainsi constituer un « Réseau des Acteurs de la Participation » (RAP).

Deux rencontres ont eu lieu le 24 avril et le 13 novembre 2019. Elles ont permis de conforter cette volonté et de mettre d'ores et déjà à disposition des membres du réseau des outils communs dont notamment un espace dédié sur la plateforme de la participation de la MEL.



• Le café métropolitain sur les budgets participatifs



Le Conseil de développement a organisé le 14 mai 2019 à la Corderie, à Marcq-en-Barœul, son 15^{ème} Café métropolitain sur les budgets participatifs.

Il a été l'occasion de découvrir le fonctionnement (critères, budget, montage des projets...) des budgets participatifs et de permettre un retour d'expérience sur ce dispositif de la part des porteurs de projets et des communes qui en ont lancé un. Le débat s'est également porté sur l'opportunité de créer ce dispositif à l'échelle métropolitaine.

Il a accueilli un peu plus de 80 personnes et a permis des échanges entre les membres du Conseil de développement et des citoyens de la Métropole.

Malgré la crise sanitaire, le Conseil de développement continue de travailler

Les ateliers continuent pendant la crise sanitaire

- **Atelier mobilité plan de déplacement urbain**



Suite à la saisine dans le cadre du plan de déplacement urbain fin 2019, un atelier « Mobilité Plan de Déplacements Urbains » a été créé et a continué à se réunir en visioconférence pendant le confinement. Cette expérience collective particulière a donné lieu à de nombreuses observations et idées sur l'amélioration de la mobilité sur le territoire métropolitain. L'atelier a ainsi travaillé à se mettre en ordre de marche pour faire des propositions permettant de répondre aux attentes des citoyens, notamment à l'occasion de l'élaboration du PDU.

- **3 Ateliers prospectifs ont achevé leurs travaux avant leur présentation aux élus fin 2020 - début 2021**

Les trois Ateliers prospectifs « **Espaces publics, réseaux et proximité dans la ville de 2050** », « **Favoriser des créations d'emplois pour aujourd'hui et demain grâce à l'économie circulaire** » et « **La MEL, un écosystème générateur d'innovations** » avaient achevé leurs travaux à la fin de l'année 2019. Les contributions étaient en cours de validation et de mise en forme au début de l'année 2020. Toutefois le confinement n'a pas permis leur présentation aux vice-présidents concernés par ces sujets.

La présentation de leurs travaux aux nouveaux vice-présidents et en plénière du Conseil de développement ne pourra intervenir au mieux qu'à la fin de l'année 2020 ou au début de l'année 2021 dès que les conditions sanitaires le permettront.

- **Les instances du CDD poursuivent le travail !**

Pendant le confinement, le Conseil de développement a poursuivi le travail et ses instances de décision, comme le Bureau ont continué à avoir lieu en visioconférence.

- **Une présence de plus en plus importante sur la « toile » et les réseaux sociaux**

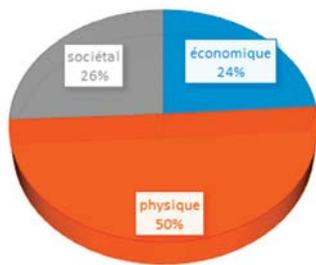
Pendant le confinement, le Conseil de développement a fait appel à ses membres pour partager leur expérience et leurs idées nouvelles dans cette situation si particulière.

Plus de 40 contributeurs ont répondu à l'appel et leurs contributions ont été publiées sur le site Internet du Conseil de développement.

Le site internet a permis aussi de diffuser toutes les informations et événements liés aux préoccupations de nos membres, ainsi que les actualités de la MEL.

« près de 99 réunions
et 1772 heures de
travail bénévole »

Répartition
par collèges



2019/ 2020 (Avril 2019 à Mars 2020)			
Types de réunions	Réunions	Présences	Heures
Plénières	6	245	612,5
Bureaux	13	76	152
Préparation Bureaux et Plénières	16	85	170
Cafés métropolitains	1	62	124
Ateliers	43	275	550
Saisine / auto saisine	20	57	114
Total des réunions	99	800	1722,5

163 membres citoyens et acteurs
du développement de la Métropole Européenne de Lille

Le Conseil de développement : une fenêtre ouverte sur les autres territoires et la démocratie participative

Les relations avec nos voisins belges : le Forum de l'Eurométropole

Le Conseil de développement continue à prendre toute sa place dans la démocratie participative transfrontalière, avec une présence importante au sein du Forum de l'Eurométropole. Il participe activement à ses travaux tels que la contribution au Schéma de coopération transfrontalière évoqué plus haut.

Le Forum de l'Eurométropole a vu en juin 2019 le renouvellement de son président : Bob Bauwens, représentant le versant flamand du Forum a succédé à Sébastien Poliart qui représentait le versant wallon, lançant ainsi de nouvelles perspectives pour le Forum.

• La Coordination Nationale des Conseils de Développement

Les Conseils de développement restent obligatoires dans les intercommunalités de plus de 50 000 habitants !

La Coordination Nationale des Conseils de Développement rassemble les Conseils de développement au niveau national, elle a eu fort à faire cette année car le projet de loi « Engagement et proximité », présenté à l'Assemblée Nationale prévoyait de rendre facultatifs tous les Conseils de développement !

La CNCD a joué un rôle déterminant pour maintenir l'obligation dans les intercommunalités de plus de 50 000 habitants : bravo la CNCD !

Dans le cadre de ce travail de sensibilisation des élus à l'importance des travaux menés par les Conseils de développement, une délégation de la Coordination nationale a été reçue à l'Assemblée nationale le 24 juin 2020 pour une journée de dialogue avec les élus. Guillemette Lescure, Vice-présidente de notre Conseil de développement faisait partie de la délégation.

La CNCD a, par ailleurs, continué les réunions, conférences et webinaires sur différents sujets intéressants les Conseils de développement et notamment sur les perspectives d'évolution du rôle des Conseils de développement au niveau local...



Le renouvellement partiel et le changement de présidence du Conseil de développement

Comme tous les 2 ans, le Conseil de développement devait renouveler environ 1/3 de ses membres au printemps. Cette importante étape dans la vie du Conseil de développement a été décalée à l'automne en raison de la crise sanitaire.

L'année 2020 aurait dû être également celle du changement de présidence du Conseil de développement. Mais les causes produisant les mêmes effets, ce changement a dû être reporté à une date qui permettra une transition dans de bonnes conditions.

L'évolution du cadre de coopération

La loi Engagement et proximité, adoptée en fin d'année dernière, impose au début de chaque nouveau mandat des EPCI d'inscrire à l'ordre du jour de leur Conseil « un débat et une délibération sur les conditions et modalités de consultation du conseil de développement ».

En ce qui concerne le Conseil de développement, ces modalités sont déjà en grande partie précisées dans le Cadre de coopération entre la MEL et le Conseil de développement. Mais des évolutions immédiates apparaissent souhaitables dont certaines ont déjà été évoquées avec mes élus métropolitains. Les échanges pourront être engagés rapidement pour alimenter ce débat.

Une volonté réaffirmée, à l'aube de ce nouveau mandat, de continuer à apporter des contributions pour améliorer les politiques publiques et à mener des actions pour développer la participation citoyenne sur l'ensemble du territoire

Le Conseil de développement est, plus que jamais, en relation étroite avec les élus de la MEL et les services. Le dialogue est permanent pour voir comment apporter la valeur ajoutée la plus pertinente issue des citoyens aux politiques métropolitaines et de coordonner au mieux le temps politique de la MEL avec celui nécessaire à la réflexion des membres du Conseil de développement.

Depuis quelques années, les élus et services de la MEL sont de plus en plus attentifs aux contributions du Conseil de développement et le travail avec eux est de mieux en mieux coordonné. Il faut conserver cette dynamique.

L'ouverture vers les citoyens sera au cœur des décisions des prochaines années. Le Conseil de développement reste convaincu que la parole citoyenne est un atout pour les politiques et les actions métropolitaines. Elle doit être mieux entendue et il faut continuer à l'aider à s'exprimer. Le Conseil de développement est prêt à accompagner les élus et les services de la MEL dans cette perspective enthousiasmante.